

- Faculté des lettres et sciences humaines
- [www.unine.ch/lettres](http://www.unine.ch/lettres)

### Communiquer et promouvoir le musée (2HA2037)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
<b>Master en études muséales (*)</b>	<b>Cours: 2 ph</b>	<b>cont. continu</b>	<b>5</b>

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

#### Période d'enseignement:

- Semestre Printemps

#### Equipe enseignante:

Thomas Schmutz

#### Objectifs:

Ce cours aborde les aspects de base de la promotion et de la communication d'une institution muséale. Il commencera avec une introduction générale qui vise l'analyse des frictions entre la tradition muséale et une tendance économique qui ne parle que marketing, communication et public. Après avoir préparé le terrain, les instruments du marketing et de la communication culturelle seront abordés. Deux séances seront consacrées à la question de (sur)vie et à la recherche des fonds. Le but du cours est l'apprentissage « critique » d'outils de marketing et de communication (p.ex. élaborer un concept de communication).

#### Contenu:

Se référer aux documents de cours disponibles sur la plate-forme Moodle.

#### Forme de l'évaluation:

Evaluation interne : Contrôle continu (présence et activité en classe) et lectures, et contrôle à la fin du cours sous la forme d'un travail écrit de 5 à 10 pages (travail en groupe) à rendre 4 semaines après la fin du cours.

Critères d'évaluation : connaissance des lectures obligatoires ; curiosité et recherche individuelle par rapport aux cas d'études du cours et bonne capacité analytique par rapport au sujet choisi pour le travail écrit.

La note de l'évaluation interne est couplée à celle de l'évaluation interne du cours "Droit et éthique au musée" dans une moyenne pondérée selon le nombre d'ECTS de chaque cours (voir le plan d'études).

Echec : veuillez vous référer à la procédure "Evaluations internes" disponible sur le website de l'IHAM et au "Règlement d'études et d'examens de la Faculté des lettres et des sciences humaines" :

<http://rsn.ne.ch/DATA/program/books/rsne/htm/4163101.htm>

Dès le 20.09.2016 : Nouveau règlement d'études d'examens :

[http://www.ne.ch/legislation-jurisprudence/pubfo/ArrRegCE/Documents/2015/FO38\\_01\\_DEF\\_UNINE\\_R\\_fish\\_26mai2015.pdf](http://www.ne.ch/legislation-jurisprudence/pubfo/ArrRegCE/Documents/2015/FO38_01_DEF_UNINE_R_fish_26mai2015.pdf)

#### Documentation:

Patrick Boylan (réd. et coord.), Anne Sauvêtre et Isabelle Verger (trad.), avant propos d'Alissandra Cummins, Comment gérer un musée : manuel pratique, Paris : UNESCO, ICOM, 2006. Voir: <http://unesdoc.unesco.org/images/0014/001478/147854f.pdf>

François Colbert; Suzanne Bilodeau; Johanne Brunet; Jacques Nantel; Le marketing des arts et de la culture, 3ième édition, Montréal: Gaetan Morin, 2006.

Lecture des journaux suivants: Le Temps et Neue Zürcher Zeitung par rapport aux sujets du cours.

#### Pré-requis:

Enseignement réservé aux étudiants de Master en études muséales

(\*) Cette matière est combinée avec d'autres matières pour l'évaluation